

Balises

n°6
DÉC 2009

Panorama de l'activité
et de l'emploi dans le
secteur du sport

SPORT ET ANIMATION
Emploi et formation en Pays de la Loire

La récente intégration des données concernant le poids de l'économie du sport dans les thématiques d'observation atteste du développement de l'activité de ce secteur.

En effet, depuis 2002, le taux de croissance annuel de la consommation des ménages en biens et services sportifs avoisine 4 % et celui des dépenses des collectivités locales dépasse les 6 % en 2007. Cette progression constante a une influence certaine sur celle de la dépense sportive également supérieure à 4 % par an en moyenne depuis presque 10 ans¹. Si l'on observe l'évolution de ces indicateurs économiques dans leur ensemble, on constate donc que le poids de l'appareil de production ne cesse de progresser et que les activités liées au sport relèvent désormais pleinement du champ économique.

Parmi les indicateurs qui permettent de qualifier la production du secteur, l'évolution de ceux liés à l'emploi sont centraux; ils illustrent la dynamique du marché. Pour le secteur des Activités liées au sport², à l'échelle nationale, la progression de l'indicateur emploi vient confirmer celle d'autres indicateurs. Dans la période 1994/2007³, le taux de croissance annuel moyen des effectifs salariés est de 4,1 % soit près du double de l'ensemble des activités tertiaires 2,5 % (tous secteurs, le taux est de 1,6 %).

À l'échelle régionale aussi, les données font état d'une progression des activités liées au sport, ce qui n'est pas sans conséquences sur les enjeux économiques locaux. L'analyse présentée ici propose d'illustrer, à partir de quelques indicateurs statistiques socio-économiques régionaux, le dynamisme et les transformations du secteur des activités récréatives, culturelles et sportives dans lequel sont incluses les activités liées au sport (voir note méthode).



1 Source: Ministère de la santé et des sports. Le poids de l'économie du sport en 2007 - Septembre 2009. La dépense sportive mesure les efforts financiers effectués dans les secteurs du sport par les ménages, les acteurs publics et privés.

2 Dans la nomenclature NAF, les activités liées au sport regroupent les employeurs de la catégorie NAF 926: Gestion d'installations sportives et Autres activités sportives.

3 Source: Céreq. Portraits statistiques de branche catégorie YC - Activités liées au sport. Mise à jour octobre 2008

L'ACTIVITÉ

Le nombre d'établissements et de salariés entre 2001 et 2007 : une période active

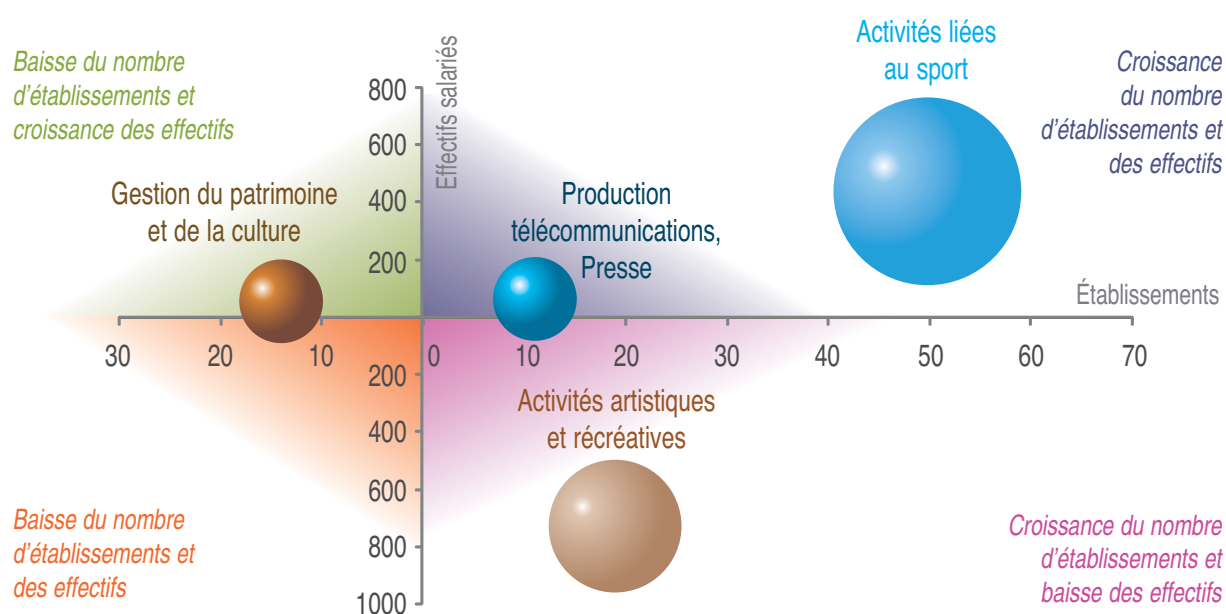
Au niveau régional, pour le **secteur des Activités récréatives, culturelles et sportives**, on peut qualifier la décennie 1998/2007 d'active grâce à une progression régulière du nombre d'établissements et des effectifs salariés (+23 % d'établissements, de 2 613 à 3 229 et +23 % de salariés, de 9 343 à 11 506)⁴.

Cette progression est particulièrement significative entre 2006 et 2007 avec une augmentation de près de 13 % des établissements (de 2 851 à 3 229 établissements) et de 9 % des effectifs salariés (de 10 578 à 11 506 salariés). En 2007 pour ce secteur, on recense 3 229 établissements et 11 506 salariés⁴.

Toujours au niveau régional en 2007, pour le sous-secteur des Activités liées au sport, on recense 2 132 établissements, dont 87 % ont moins de 5 salariés (qui regroupent près de 50 % des effectifs) et 6 087 salariés.

Pour les activités liées au sport, c'est également entre 2006 et 2007 que la progression du nombre d'établissements est la plus significative, avec +14 % (de 1 862 à 2 132 établissements) et plus particulièrement les établissements de la catégorie Autres activités sportives (de 1 748 à 2 013) qui regroupe : l'organisation et la gestion d'activités sportives, par des associations, clubs, sociétés, etc., pour professionnels ou amateurs.

Évolution 2001/2007 des 4 principaux sous-secteurs d'Activités récréatives, culturelles et sportives



Source : Assédic, traitement Carif-Orief

Une évolution signe de structuration du secteur

Cette période active pour les Activités récréatives culturelles et sportives, est donc sensiblement orientée à la hausse par la forte progression des effectifs du sous-secteur Activités liées au sport. Depuis 2001, l'évolution de cette activité est le signe d'une structuration en cours qui repose sur des bases assez solides (la progression est régulière) et dont l'impulsion est donnée par les politiques publiques en matière de soutien à la professionnalisation qui s'inscrivent dans la durée.

Pour certains employeurs, ce soutien peut prendre la forme de contrats aidés comme ceux du type emplois-jeunes et emplois-

tremplins qui sont destinés à soutenir le développement de l'activité. Pour la région des Pays de la Loire en 2007, 439 individus bénéficient d'un contrat emplois-jeunes et depuis 2005, 162 emplois-tremplins pour le territoire ont été créés. Un quart des salariés qui bénéficient d'un contrat emplois-jeunes occupe des fonctions d'animateurs sportifs. Les autres fonctions sont celles de la gestion et du développement, signe de l'influence de ces aides sur la structuration de l'emploi, et de l'orientation du secteur vers un modèle qui est, aujourd'hui, en mesure de développer des fonctions dites « support » (administration, gestion, communication...).

⁴ Source : Assédic, Statistique annuelle de l'emploi salarié au 31 décembre 2007 - Région - NES 36 - Catégorie Activités récréatives, culturelles et sportives (P2) qui regroupe les activités cinématographiques et vidéo, activités de radio et de télévision, autres activités artistiques et de spectacle, agences de presse, autres activités culturelles, activités liées au sport, activités récréatives.

L'EMPLOI

Des salariés plus jeunes qu'au niveau national...

En 2007, au niveau régional, pour les Activités liées au sport, on observe une population de salariés (tous types d'emplois confondus) relativement équilibrée en termes de sexe, avec 55 % d'hommes (2721) et 45 % de femmes (3366)⁵ et conforme à la moyenne nationale 44 % de femmes⁶.

L'ensemble des métiers étant représenté dans ces données, il faut préciser que pour certains, la répartition est moins équilibrée. À titre d'exemple, au recensement de 2006 dans les Pays de la Loire, le métier d'éducateur sportif était exercé par 72 % d'hommes.

Du point de vue de l'âge, la population des 26 à 35 ans est la plus représentative avec 35 % des effectifs en 2006, elle est plus jeune qu'au niveau national (pour lequel 30 % des effectifs sont dans la tranche 30 à 39 ans en 2007⁶).

...et des agents de la fonction publique territoriale plus âgés

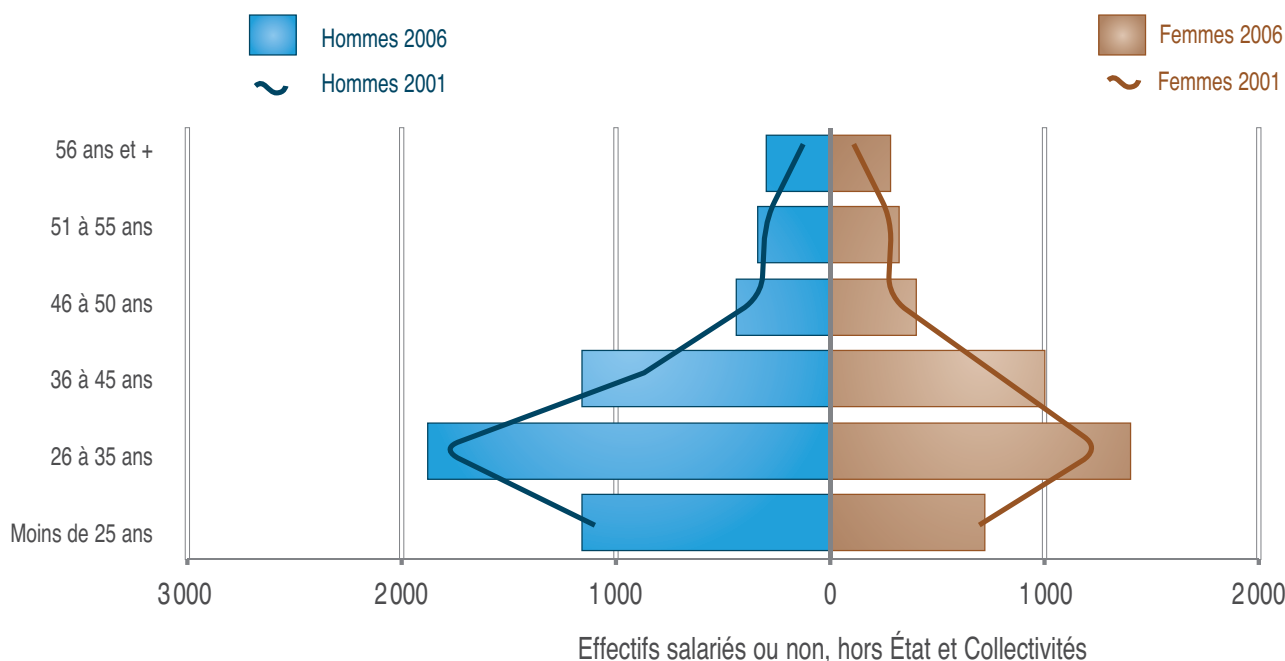
Les agents des services des Sports recensés par le CNFPT⁷ dans la région en 2006 étaient au nombre de 2 481 individus parmi lesquels 32 % de femmes et 87 % d'agents à temps plein. La pyramide des âges est nettement plus élevée que pour la population des salariés avec un âge moyen de 43 ans (plus de 60 % des effectifs ont 40 ans et plus). Un tiers des agents travaillent dans un service des sports pour une commune de plus de 80 000 habitants, plus de 33 % avec un statut d'éducateur des Activités physiques et sportives et plus de 28 % avec un statut d'agent des services techniques.

Les collectivités de la région ont vu leurs effectifs progresser dans les 10 dernières années, ceux des services des sports ont bénéficié de cette hausse dans une période où les enjeux étaient liés à la territorialisation et à la structuration de l'offre locale d'activités spor-

tives. Dans un contexte en mouvement, les efforts des collectivités semblent devoir s'orienter aujourd'hui vers d'autres services (développement économique, politiques sociales, environnement...)⁸.

De plus, on peut penser que la réforme en cours ne contribuera pas forcément à des créations de postes mais plutôt à des redéploiements. Toutefois, compte tenu du vieillissement de la pyramide des âges, alors que la région a un ratio nombre d'agents/nombre d'administrés moins élevé que la moyenne nationale, l'hypothèse d'un maintien de la dynamique de l'emploi reste valide (au moins en terme de renouvellement), en particulier pour les agents appartenant au cadre statutaire de catégorie B (métier : animateur-éducateur sportif).

Pyramide des âges du secteur Activités récréatives, culturelles, sportives en Pays de la Loire



Source : INSEE-DADS, traitement Carif-Oref

5 Source: DADS - Carif-Oref

6 Source: INSEE. Enquête emploi. Exploitation Céreq

7 Source: CNFPT. Métiers territoriaux dans les Pays de la Loire au 31 décembre 2006

8 Source: CNFPT. Étude régionale: Les tendances de l'emploi en 2009 dans les Pays de la Loire

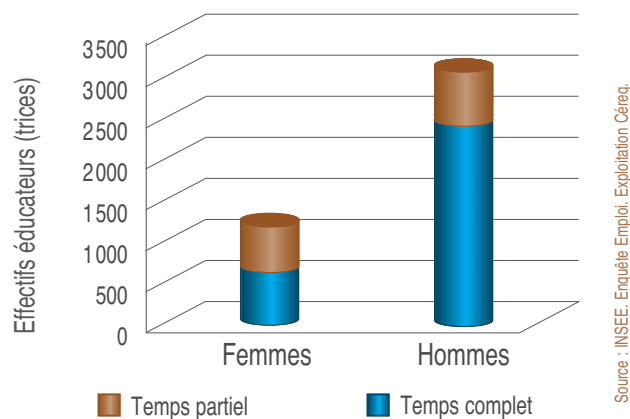
LES CONDITIONS D'EMPLOI

Le temps de travail, inégalités de sexe

Au niveau régional, entre 2001 et 2006, la répartition du temps de travail dans le secteur des Activités culturelles récréatives et sportives est majoritairement supérieure à 80 % d'un temps plein (57 % des effectifs salariés en 2006⁹). Toutefois, en 2006, les

femmes sont plus nombreuses à travailler moins de 80 %; elles représentent 59 % de la catégorie 60 à 80 %. Par ailleurs, les données issues d'enquêtes spécifiques déjà connues montrent que, pour le sous-secteur du sport, le temps de travail est majoritairement à temps complet en particulier pour le cœur de métier (voir zoom métier : éducateur sportif). En 2006, pour ce métier, le décalage entre hommes et femmes est également significatif puisque 79 % des éducateurs sportifs travaillent à temps complet contre 50 % des éducatrices.

Répartition du temps de travail par sexe pour les éducateurs (trices) sportifs (ves)



Des salaires d'embauche attractifs mais des inégalités de catégories et de sexe. Du point de vue des salaires à l'embauche, le secteur des Activités culturelles récréatives et sportives (rappelons que les activités liées au sport représentent 53 % des effectifs du secteur, voir note méthode) affiche une progression régulière et supérieure à l'ensemble des autres secteurs entre 2001 et 2006. En 2007, toutes catégories confondues, le salaire net horaire moyen d'embauche est de 11,60 € pour le secteur et de 8,50 € tous secteurs confondus. Mais ce sont essentiellement les hommes qui bénéficient de cet écart et particulièrement pour les professions intermédiaires puisque leur moyenne atteint 21,30 € alors que les salaires d'embauche des femmes de cette même catégorie sont de 8,60 € (soit conforme à la moyenne du salaire d'embauche tous secteurs des femmes dans la région).

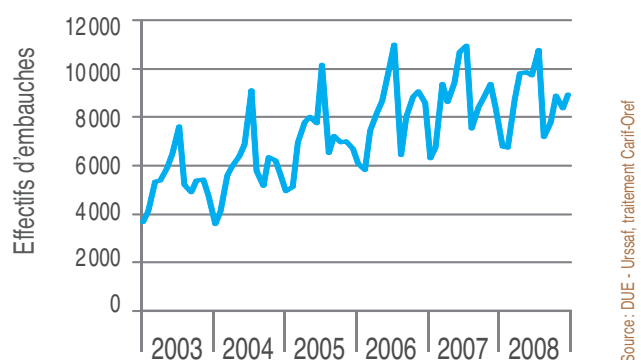
LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Des projets d'embauches importants avec une saisonnalité diverse selon les métiers

En 2007, pour le sous-secteur sport on comptabilise 6810 déclarations d'embauches¹⁰, tous types d'emplois confondus. Une réelle régularité dans les effectifs d'embauche entre 2004 et 2007 démontre la stabilité de la demande sur le marché du

travail. Toutefois, la saisonnalité des besoins n'est pas négligeable, les pics d'activités étant liés, la plupart du temps, aux calendriers scolaires ou sportifs. À titre d'exemple, le métier d'animateur socioculturel de sport et de loisir¹¹ figure depuis plusieurs années comme l'un des métiers où les projets de recrutements sont les plus nombreux dans la région. Toutefois, en 2009, ce sont 3913 projets de recrutements dont plus de 80 % identifiés comme des projets de recrutements saisonniers (supérieur à la moyenne régionale de 33,7 %).

Évolution du nombre de déclarations d'embauches du secteur Activités, culturelles et sportives entre 2003 et 2008



Du point de vue de la satisfaction de l'offre et de la demande d'emploi déposées auprès de Pôle Emploi en 2007, le taux de tension (taux de 0,5, soit 846 demandes pour 1717 offres) sur la catégorie montre une demande deux fois supérieure à l'offre. Toutefois, le taux de couverture (nombre d'offres/ nombre d'emplois) de Pôle Emploi est partiel puisque d'autres acteurs régionaux interviennent pour mettre en relation l'offre et la demande d'emploi, comme par exemple, les associations Professions Sport 44, AESA, APES 72 ou ESVA 85. Les enquêtes d'insertion les plus récentes montrent que l'accès à l'emploi pour ce secteur passe moins par Pôle Emploi que par la mobilisation du réseau sportif ou personnel ainsi que par les recherches individuelles actives.

⁹ Source : DADS-INSEE

¹⁰ Source : DUE - Urssaf

¹¹ Source : Pôle Emploi. Enquête BMO 2009

CONCLUSION

Les indicateurs socio-économiques présentés démontrent le poids économique du secteur des Activités récréatives culturelles et sportives dont l'évolution est nettement orientée par le sous-secteur des Activités liées au sport. La progression de l'activité des entreprises, dont le nombre d'établissements n'a cessé d'augmenter depuis 2001, est associée à une réelle dynamique de l'emploi avec des déclarations d'embauche et des effectifs en hausse. Depuis plusieurs années, le sous-secteur du sport s'est structuré avec le soutien des politiques publiques en matière de professionnalisation des salariés et par le recours à une main-d'œuvre dont le niveau de qualification est élevé.

Malgré des conditions d'emploi inégales selon les catégories et le sexe, le secteur reste attractif avec des salaires à l'embauche parfois plus élevés que la moyenne et une offre de temps de travail proche du temps plein pour certaines catégories de salariés. Marqué par la saisonnalité de l'emploi, ce secteur accueille une population de salariés plutôt jeune. Seules des enquêtes qualitatives longitudinales permettraient d'identifier s'il s'agit, pour ces jeunes salariés, d'un secteur qui agirait comme un « sas » vers une trajectoire professionnelle stable dans ce secteur ou vers d'autres secteurs.

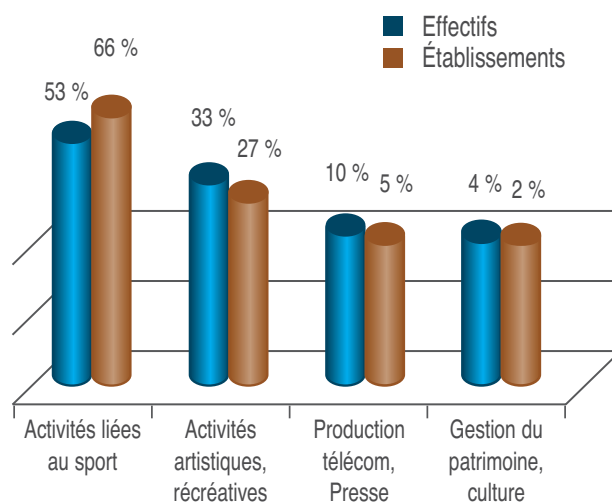
NOTE METHODE

Les indicateurs sont présentés avec un niveau de détails qui tient compte de la disponibilité des données 2006/2007 à une échelle régionale. Ils sont donc parfois présentés à partir de la catégorie « Activités récréatives, culturelles et sportives » qui représente l'ensemble du secteur (nomenclature NES 36) et qui regroupe: activités cinématographiques et vidéo, activités de radio et de télévision, autres activités artistiques et de spectacle, agences de presse, autres activités culturelles, activités liées au sport et activités récréatives.

Lorsque les données sont présentées à partir de cette catégorie il faut considérer que les activités purement sportives représentent près de la moitié des effectifs (voir graphique). Lorsqu'elles sont disponibles, les données sont présentées pour la seule sous catégorie « Activités liées au sport » (NAF 926A et C). Cette catégorie est l'observation la plus « fine » puisqu'elle cible le cœur de l'activité à laquelle nous nous intéressons ici: gestion d'installations sportives et autres activités sportives.

Pour les sources Assédic: le champ d'observation de l'emploi salarié comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ: les salariés de l'État et des collectivités locales, les salariés des établissements et les intermittents du spectacle.

Poids des effectifs et des établissements du sous-secteur Activités liées au sport dans le secteur Activités récréatives, culturelles et sportives



Source: Assédic, traitement Carif-Oref

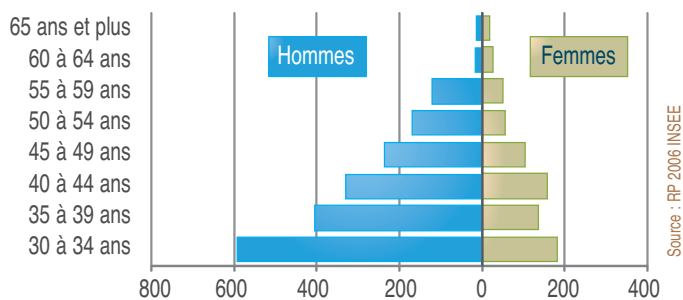


Carif-Oref des Pays de la Loire:
Espace Horizons - 2 square de la délivrance - BP 66501 -
44265 NANTES CEDEX 2
www.cariforef-pdl.org - info@cariforef-pdl.org
Tél 02 40 20 21 31 - Fax 02 40 20 52 40
Direction de la publication: Jocelyne Le Mée
Rédaction: Véronique Melquiond
Mise en page: Pierre Gaignard

zoom métier

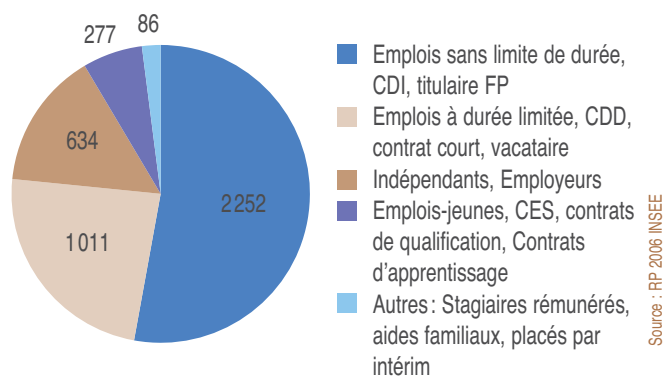


Pyramide des âges des moniteurs éducateurs sportifs, sportifs professionnels



Les conditions d'emploi restent majoritairement des postes à durée non limitée (53 %, 2252/4261) et 71 % des éducateurs sportifs travaillent à temps complet (3013/4261).

Les conditions d'emploi des moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels



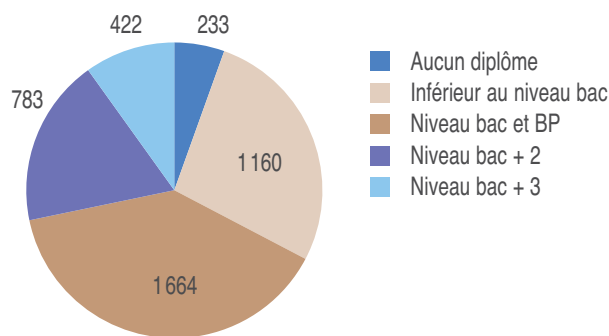
L'éducateur et l'éducatrice sportifs

Au cœur de l'activité des clubs sportifs, l'éducateur (trice) sportif (ve) enseigne, entraîne ou anime la pratique sportive, qu'elle soit de loisir ou intensive, dans de nombreuses spécialités et auprès de publics variés. L'accès à ce type d'emploi est réglementé et nécessite la détention d'un diplôme accessible à partir de formations de niveau IV.

Au recensement de la population de 2006, ils sont 4261 individus dans la catégorie Éducateurs sportifs et sportifs professionnels dont 85 % sont salariés (3610/4261) et près de 10 % sont travailleurs indépendants. Essentiellement masculin, 72 % (3074/4261), le métier d'éducateur est exercé par une population d'actifs jeunes dont 57 % ont moins de 35 ans (2429/4261).



Le diplôme le plus élevé des moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels



Les éducateurs sportifs ont un niveau de diplôme élevé, puisque 67 % (2868/4261) sont titulaires d'une certification de niveau Bac et près d'un tiers (1204/4261) de niveau Bac + 2 et plus. À noter la présence de plus de 33 % (1393/4261) d'individus recensés avec une certification inférieure au Bac (voire sans aucune certification). La présence d'une telle population pose une première question sur la nature de la population interrogée dans la catégorie et une seconde question sur la réglementation de l'accès à l'emploi (niveau IV obligatoire).